



N°33/2021

Date : 20/10/2021

Vaccin BEXSERO® -Bimenrix®

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous des précisions sur les délivrances des vaccins Bexsero® et Bimenrix®

I) Vaccin BEXSERO®

Recommandations de la HAS du 22 juin 2021

La Haute Autorité de Santé recommande de vacciner tous les nourrissons, qui représentent la classe d'âge la plus vulnérable aux infections invasives méningococciques (IIM) B, en utilisant BEXSERO® selon le schéma de l'AMM. Cette recommandation de vaccination généralisée vise à favoriser une possible protection individuelle de tous les nourrissons qui persisterait jusqu'à l'âge de 4 ans.

Autorisation de mise sur le marché

Bexsero est indiqué pour l'immunisation active des sujets à partir de l'âge de 2 mois contre l'infection invasive méningococcique (IIM) causée par *Neisseria meningitidis* de groupe B.

Indications thérapeutiques remboursables (ITR)

La prise en charge de ce vaccin est limitée à deux types de population (recommandation du HCSP)

1) Personnes à risque élevé de contracter une IIM :

- les personnes ayant un déficit en fraction terminale du complément ou qui reçoivent un traitement anti-C5A, notamment les personnes qui reçoivent un traitement par éculizumab (SOLIRIS) ;
- les personnes ayant un déficit en properdine ;
- les personnes ayant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ;
- les personnes ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

2) Populations ciblées dans le cadre de situations spécifiques prévues dans l'instruction N° DGS/R1/DUS/2014/301 du 24 octobre 2014 relative à la prophylaxie des infections invasives à méningocoque.

II) VACCIN NIMENRIX®

Recommandations de la HAS du 11 mars 2021

La vaccination contre le méningocoque de séro groupe C (une dose à 5 mois ainsi qu'une deuxième dose à 12 mois) est obligatoire chez tous les nourrissons. À partir de l'âge de 12 mois et jusqu'à l'âge de 24 ans révolus, la vaccination est recommandée, selon un schéma à une dose unique.

La vaccination par un vaccin tétravalent ACWY est recommandée chez les personnes à risque d'IIM, chez les personnels de laboratoire de recherche travaillant sur le méningocoque, chez les sujets contacts d'un cas d'IIM ACWY et en situation d'hyperendémie d'IIM W.

Autorisation de mise sur le marché

Nimenrix est indiqué dans l'immunisation active des sujets à partir de 6 semaines contre les maladies méningococciques invasives dues aux Neisseria meningitidis des groupes A, C, W135 et Y.

Indications thérapeutiques remboursables (ITR)

La prise en charge est limitée à partir de 12 mois à la population des sujets devant pouvoir bénéficier d'une protection durable et étendue vis-à-vis d'un nombre élargi de sérogroupes de méningocoque :

- sujets porteurs d'un déficit en fraction terminale du complément ou qui reçoivent un traitement anti-C5A ;
- sujets porteurs d'un déficit en properdine ou ayant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ;
- sujets ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

III) Prescription hors ITR de ces 2 vaccins

Lorsque vous prescrivez ces vaccins hors ITR, il vous appartient de porter la mention NR (non remboursable) ou hors ITR sur l'ordonnance.

Nous vous remercions d'informer dans ce cas les parents ou patients du caractère non remboursable du vaccin. Dans ce cas, les tarifs du pharmacien sont libres (lorsqu'il est pris en charge, la base de remboursement est fixée à 84.08€).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien Cordialement,

La Responsable du Département Santé
Virginie PASQUIER